|  |
| --- |
|  C:\Users\SE-Unsa07\Desktop\Mallette logos 2018\logo_unsa-VOTE.png |
| ***Lettre d'information n°364 du 11/04/2019*** |
|  | **Sommaire****- Mouvement ardéchois des PE : le SE-Unsa avec vous pour vos vœux jusqu'au 14 avril****- Restitution du Grand débat : De fortes attentes de justice sociale et fiscale qui n’oublient pas l’urgence écologique.****- Le Se-Unsa soutient l’appel des 70 directeurs contre la loi BLANQUER****- Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique****- Le SE-Unsa dit non à la formation obligatoire pendant les vacances !****- BONNES VACANCES DE PRINTEMPS !****- Adhésion découverte au SE-Unsa** |
| **Mouvement ardéchois des PE : le SE-Unsa avec vous pour vos vœux jusqu'au 14 avril** |
| **F:\Données Professionnelles Syndicales\2018-2019\Com' 2.0\Mouvement\mon_mouvement_je_m_en_occupe_local.jpgL'intervention locale et nationale de l'Unsa comme d'autres organisations ont permis de différer la fermeture de l'application de saisie des vœux. Nous vous rappelons donc que nous avons tous jusqu'à dimanche 14 avril au soir en Ardèche pour saisir nos vœux pour ce mouvement 2019.****Les militants de l'Unsa tiendront une permanence mail et téléphonique jusqu'à dimanche soir minuit, pour vous aider dans cette phase de formulation des vœux et dans ce contexte nouveau et parfois difficile à appréhender du nouveau logiciel de saisie.****Si vous vous posez des questions si vous rencontrez des difficultés pour saisir vos voeux (large, voeux postes, voeux de secteurs ou géographiques, n'hésitez pas à nous joindre** **07@se-unsa.org / 04.75.35.58.83 / 06.17.63.66.44****Nous vous rappelons que nous tenons plusieurs éléments à votre disposition pour cela :****L'article sur notre site locale avec tous les documents officiels :**[**Mouvement Départemental 1er degré 2019 : c’est parti avec le SE-Unsa !**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2163)**L'article sur notre site local qui contient les nouveaux outils du SE-Unsa créés par nos militants :**[**Mouvement 1er degré 2019 : les outils du SE-Unsa de l’Ardèche**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2165)**Avec*** [**Notre mini guide du mouvement à télécharger**](http://sections.se-unsa.org/07/IMG/pdf/se-unsa_07_mini_guide_mouvement_ardechois_2019.pdf)
* [**Nos cartes des futurs secteurs de mouvement et circonscriptions (évidées par nos militants des communes sans écoles pour une meilleure lecture)**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2165)
* [**Carte des écoles en coenseignement**](http://sections.se-unsa.org/07/IMG/pdf/ecole_des_postes_de_co-enseignement.pdf)
* [**Carte des écoles supports de postes TS**](http://sections.se-unsa.org/07/IMG/pdf/ecole_de_rattachement_des_postes_de_ts.pdf)

**Et toujours notre site mouvement est à jour avec toutes les statistiques des derniers mouvements 2016 à 2018****F:\Données Professionnelles Syndicales\2018-2019\Com' 2.0\Mouvement\bandeau site.jpg****Pour chaque poste : nombre de demandes, barème d'obtention quand il y a mouvement, est ce que le titulaire cherchait à en partir en 2018 ? seul l'Unsa offre autant de détails en libre accès.** [**www.seunsa07.com**](www.seunsa07.com) |
| **Restitution du Grand débat : De fortes attentes de justice sociale et fiscale qui n’oublient pas l’urgence écologique** |
| **8 avril 2019 - Au final, la restitution du Grand débat aura confirmé que les contributions des citoyens rejoignent celles portées par l’Unsa et celles que nous avions publiées avec 18 autres organisations dans le Pacte écologique et social : Urgence de la transition écologique, exigences de la justice sociale et fiscale, des services publics de proximité et des solidarités à renforcer, besoin d’une démocratie plus participative.**La synthèse des conférences locales, les cahiers citoyens ainsi que les contributions, plus libres, individuelles et collectives le montre très clairement. On retrouve ces préoccupations prioritaires dans les réponses aux questions fermées posées par le Président. Mais comme l’ont rappelé les garants, cette méthode de consultation très contrainte, crée un biais et a été fréquemment dénoncée par les participants.**Pour l’UNSA, il faudra que des actes concrets viennent répondre aux aspirations exprimées.****C’est sur ces actes que l’UNSA jugera l’issue de ce Grand débat. Avec nos partenaires du « Pacte pour le pouvoir de vivre » nous serons très attentifs aux arbitrages de l’exécutif.**C’est une occasion que le Président de la République et la majorité ne doivent pas rater. Le deuxième temps de ce quinquennat doit être celui d’un virage social, écologique et démocratique.**Laurent Escure - Secrétaire général de l’UNSA** |
| **Le Se-Unsa soutient l’appel des 70 directeurs contre la loi BLANQUER** |
| **Le SE-Unsa est signataire de** [**"l'appel des 70 directeurs"**](https://appeldes70directeurs.frama.site/) **qui conteste l'amendement sur l'établissement public des savoirs fondamentaux (EPSF). Cet appel a fait l'objet d'**[**une tribune dans "Le Monde"**](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/03/11/education-nationale-contre-la-disparition-du-service-public-de-proximite-de-l-ecole_5434495_3232.html?fbclid=IwAR1gOeUhz4cUyNDd1p1msNQfEhAbLZhPVOYrINE69kgPMSmvOiPySUfH3co) **du 11 mars.****Stéphane Crochet** Secrétaire Général SE-Unsa mais aussi **Rodrigo Arenas-Munoz et Carla Dugault**, co-présidents de la FCPE, **Rémi Brissiaud** chercheur en psychologie cognitive, **Catherine Chabrun** militante pédagogique et des droits de l'enfant de Institut Coopératif de l’École Moderne, **Laurence DeCock** enseignante, historienne, **Roland Goigoux**  Professeur à l'Université Clermont Auvergne, **Delphine Guichard** dit "Charivari" enseignante, blogueuse,  **Claire Leconte** Chronobiologiste, **Claude Lelièvre** historien, professeur honoraire d'histoire de l'éducation, Sorbonne, **Arnaud Malaisé**, **Régis Metzger & Francette Popineau**,  co.secretaires généraux du SNUIPP,  **Lucien Marboeuf** enseignant, blogueur, **Phillippe Meirieu** professeur en sciences de l’éducation à l’université Lumière-Lyon 2,  **Catherine Nave-Bekhti**, Sgen-CFDT, **Antoine Prost** historien, **Bruno Robbes** Maître de conférences HDR en Sciences de l'éducation, **Frédérique Rolet** Secrétaire générale  SNES FSU, **Philippe Watrelot** professeur de SES, formateur et militant pédagogique...**soutiennent l'appel des 70 directrices et directeurs « Contre la disparition du service public de proximité de l’école ».** |
| **Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique** |
| **L’Unsa appelle à la grève et à la manifestation le 9 mai pour dénoncer la politique d’affaiblissement des services publics sur laquelle le gouvernement s’arcboute alors que l’ensemble des organisations syndicales rejette le projet de loi sur la Fonction publique.****Non au recours massif aux contrats !****Quid de la défense des personnels ?****Fragilisation et insécurisation…****Le gouvernement fait le choix d’affaiblir la Fonction publique ? Opposons-lui la force de notre collectif ! Le 9 mai, soyons déterminé·e·s pour le Service public d’éducation et ses personnels. Avec l'Unsa et 7 autres fédérations syndicales de fonctionnaires , toutes et tous en grève !**[**Lire la suite**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2174) |
| **Le SE-Unsa dit non à la formation obligatoire pendant les vacances !** |
| **Le ministère va publier un décret créant une allocation, uniquement pour les personnels enseignants qui suivront une formation sur le temps de vacances scolaires (5 jours maximum). Cette indemnisation ne concernera donc ni les CPE, ni les PsyEN. Elle sera de 60 euros pour une demi-journée et de 120 euros pour une journée.****Alors, où est le loup ?** Si le SE-Unsa salue la création de cette allocation lorsque la formation est à l’initiative de l’enseignant, il dénonce cette volonté du ministère d’imposer des formations obligatoires sur le temps de vacances. Le ministère préfère donc payer une allocation au détriment de postes dédiés aux remplacements des collègues en formation.**Pour le SE-Unsa, lorsque les formations sont effectuées dans le cadre de l’institution, elles doivent être prises en charge par l’employeur et se passer sur le temps de service. La formation est bien au service du développement professionnel, elle ne peut donc venir déséquilibrer l’articulation des temps entre vie professionnelle et vie personnelle.** |
| **BONNES VACANCES DE PRINTEMPS !** |
| **Le SE-Unsa de l’Ardèche vous souhaite de passer de bonnes vacances de printemps.****Les militants de la section vous donnent rendez-vous fin avril pour la cinquième période de l’année scolaire.****Nous restons joignables par mail au** **07@se-unsa.org** **et par téléphone (04.75.35.58.83) puisqu’un transfert d’appel de la section vers le téléphone portable du Secrétaire Départemental (06.17.63.66.44) est mis en place.** |
| **Mars à Mai / Adhésion découverte : le bon moment pour adhérer au SE-Unsa** |
| def_decouverte_2018_lettre**Alors que l'année est bien avancée, les nouveaux adhérents au SE-Unsa peuvent adhérer à prix réduit du 10 mars jusqu'au 10 mai, pour être adhérent jusqu'à fin aout 2019 : 80 euros pour les titulaires et 60 euros pour les stagaires (soit 28 et 20 euros seulement après le crédit d'impots en 2020 - 66% du montant de la cotisation).****Ils bénéficieront des conseils et aides des militants de l'Unsa, de manière proritaire ors des périodes intenses que sont le mouvement et la fin d'année scolaire.**Adhésion par prélèvement automatique et fractionné sans frais (jusqu’à 4 prélèvements d'avril à juillet 2019)[**J’adhère en ligne**](http://www.se-unsa.org/adh/index.html)Adhérer au SE-Unsa, c’est payer une **cotisation qui est la même partout en France**. C’est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l’École publique et de ses personnels. C’est porter, ensemble, un projet de transformation de l’École et peser pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux auxquels elle doit faire face afin d’assurer la réussite de tous les élèves.Le montant des adhésions au SE-Unsa est fixé chaque année par le Conseil National de notre syndicat.[**Grille des cotisations disponible ici**](http://www.se-unsa.org/adh/grille.pdf) |
| **N'hésitez pas à diffuser cette lettre.** *Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).**Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous* ***Respectez l’environnement*** ***N’imprimez ce message que si nécessaire*** | **Syndicat des Enseignants-UNSA de l’ARDECHE**13, rue François ValletonBP 2021407206 AUBENAS CedexTel : 04.75 35 58 83Mail : **07@se-unsa.org****Site internet :**[**http://sections.se-unsa.org/07/**](http://sections.se-unsa.org/07/)Facebook : <https://www.facebook.com/LeSE.Unsa>Twitter : <http://twitter.com/SE_Unsa> |   |